

REVUE DE PRESSE

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

Février 2015

SOMMAIRE

La Tribune Acteurs de l'économie - 5 février 2015

« Le Pôle Métropolitain s'étend à l'Est avec la CCEL »

Le Journal des Entreprises - 5 février

« Pôle Métropolitain : nouvelle feuille de route 2015/2017 »

Rue 89 - 5 février

« Lyon se muscle à l'Est et convoite Saint-Exupéry »

Le Dauphiné - 6 février

« La Plaine de Saint-Exupéry aménagée en zone d'activités »

Le Progrès - 6 février

« Saint-Etienne, Vienne et Bourgoin sous la bannière Only Lyon »

Le Journal des Entreprises - 7 février

« La nouvelle frontière économique du Pôle Métropolitain : la Plaine Saint-Exupéry »

Lyon Pôle Immo - 7 février

« La CAPI veut porter des projets via le pôle métropolitain »

L'Essor - 8 février

« Pôle métropolitain de Lyon : G4 bientôt G5...G6 »

5 février 2015

Le Pôle Métropolitain s'étend à l'Est avec la CCEL

L'adhésion de la communauté de commune de l'Est lyonnais (CCEL) au pôle métropolitain simplifie la gouvernance à mettre en place pour l'aménagement de la Plaine Saint-Exupéry. De son côté, Villefranche-sur-Saône s'octroie six mois d'observation.



La Communauté de communes de l'Est lyonnais va rejoindre le pôle métropolitain lyonnais (PML) dans les semaines ou mois qui viennent, mettant un terme à une longue guerre froide. L'information qui avait été lâchée en septembre 2014 par Jean-François Carencu, préfet de Rhône-Alpes, a été officialisée ce jeudi 5 février lors du premier conseil du pôle, depuis le renouvellement des élus suite aux élections municipales. D'ailleurs, Gérard Collomb, président de cette structure de coopération, devrait rencontrer, le 26 février prochain, Paul Vial, maire de Toussieu et président de la CCEL regroupant 8 communes. L'adhésion au PML, né de la loi de décembre 2010, se fait sur la base du volontariat a rappelé le sénateur maire PS de Lyon. Pour sa part, Villefranche-sur-Saône a préféré se donner une période d'observation de 6 mois et se faire une intime conviction sur son intérêt à entrer ou non dans le pôle réunissant outre la Métropole de Lyon, la CAPI Porte de l'Isère, Saint-Etienne Métropole et VienneAgglo.

Les 1 000 hectares de la Plaine Saint-Exupéry

Toujours est il que l'arrivée de la CCEL constitue un vrai enjeu pour la gouvernance de la « Plaine Saint-Exupéry ». Plus besoin donc de créer un outil supplémentaire pour travailler sur le devenir de ce territoire faisant l'objet d'une directive territoriale spécifique remontant à loin. Et elle a été modifiée en décembre 2013 pour ouvrir de nouveaux espaces à l'urbanisation afin d'accueillir des projets stratégiques requérant de grandes emprises, dans

le domaine logistique, entre autres. Gérard Collomb a annoncé qu'une réunion avec le Préfet était prévue en mars prochain afin de définir un premier schéma de développement de la Plaine Saint-Exupéry. Elle s'étend sur 20 communes, 1000 hectares dont 250 hectares sur la CAPI. Il est stipulé que les terrains contigus de la plateforme aéroportuaire doivent être réservés à des équipements soit « *liés à l'aéroport soit porteurs d'image* ».

Saint-Etienne sous la bannière OnlyLyon

La vallée du Gier, dans le prolongement de la vallée dite de la chimie, est un autre territoire qualifié de structurant pour le pôle métropolitain. Et il intéresse au premier chef Saint-Etienne Métropole et son jeune maire, l'UMP Gaël Perdriau, 1er vice-président du pôle. Cet élu de droite n'a aucun état d'âme à avoir rejoint la bannière « *OnlyLyon* » pour assurer la promotion des atouts de son agglomération à l'international. « *Nous sommes dans une dynamique collective* », s'est-il réjoui en vantant la force de frappe de l'Aderly à laquelle cette intercommunalité vient d'adhérer. Décidemment, toutes les lignes bougent !

5 février 2015

Pôle Métropolitain : nouvelle feuille de route 2015/2017

Au programme : resserrer les liens économiques sur le territoire avec notamment la création de deux pépinières d'entreprises dans la vallée du Gier et le développement, sur un total de 900 hectares, de la plaine Saint-Exupéry.

Une priorité d'abord : afficher l'unité, la cohésion au sein de ce G4 métropolitain protéiforme qui réunit Grand Lyon (31 sièges sur 64), Saint-Étienne Métropole (15 sièges), la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI avec 9 sièges) et ViennAgglo (9 sièges)... et qui devrait accueillir cette année la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais mais aussi Villefranche – en observation pendant 12 mois. « Nous réalisons aujourd'hui – ce qui n'était pas le cas forcément au départ - tout l'intérêt que nous avons à faire partie de ce Pôle Métropolitain », a reconnu ce jeudi Jean Papadopulo, président de la CAPI, aux côtés de Gérard Collomb (président du Pôle Métropolitain - PM), Thierry Kovacs (VienneAgglo) et Gaël Perdriau (1er vice-président du PM, président de Saint Etienne Métropole). Et les quatre hommes d'égrainer une série d'actions d'intérêt métropolitaine jusqu'à 2017 avec la création notamment de deux pépinières d'entreprises sur Saint-Chamond et Givors en Vallée du Gier. Territoire en reconversion industrielle, cette vallée est « l'un des deux territoires à enjeux identifiés dans les statuts du Pôle », précise Gérard Collomb. Le deuxième – la plaine de Saint Exupéry (900 hectares) – est quant à lui identifié territoire stratégique puisqu'à proximité de l'aéroport lyonnais et à la croisée de deux départements (Rhône et Isère). Un schéma d'aménagement et de développement devrait être décidé en mars pour assurer une gouvernance partagée des futures zones d'activités.

Tous derrière ADERLY

Le Pôle Métropolitain va également poursuivre la diffusion du dispositif Pépites qui vise à soutenir les entreprises en forte croissance et soutenir les actions de la Cité du design de Saint Etienne et celles de la filière robotique. Enfin d'autres mesures visant à renforcer le « pack » métropolitain – notamment sur l'international – vont être engagées avec une montée en puissance programmée de l'ADERLY (l'agence de développement économique de la région lyonnaise) qu'a récemment rejoint Saint-Etienne Métropole. C'est donc sous la bannière OnlyLyon que l'ensemble du territoire va vendre ses couleurs à l'étranger (des missions communes sont programmées cette année en Chine, au Japon et en Algérie). « Ça pourrait être un problème si Saint-Etienne était complexé, ce qui n'est pas le cas », assure Gaël Perdriau alors que des voix s'inquiètent d'un risque « d'assimilation » de capitale ligérienne à la métropole lyonnaise.

Lyon se muscle à l'Est et convoite Saint-Exupéry

Même Métropole, Lyon n'a pas la taille pour rivaliser avec d'autres grandes agglomérations européennes comme Milan ou Barcelone. D'où l'idée de se fédérer progressivement en Pôle Métropolitain avec Saint-Etienne, le Nord-Isère et Vienne. Cette alliance qui date de 2011 ne se veut pas une nouvelle structure administrative mais une instance pour impulser des projets dotés d'un budget de 1,9 millions d'euros.

Ce jeudi 5 février, en amont du conseil de ce Pôle métropolitain qui se tenait au Musée des Confluences, les quatre principaux acteurs de cette coalition (cf. photo) ont donné une conférence de presse pour présenter la feuille de route 2015/2017. Outre l'adhésion de la métropole de Saint-Etienne à l'[Aderly](#), l'annonce principale concernait la plaine de l'aéroport Saint-Exupéry.



Le projet territorial de la Plaine Saint-Exupéry (autour de l'aéroport de Saint-Exupéry) est un schéma d'aménagement et de développement économique. Plutôt que de créer un « nouveau machin », l'idée a été de confier le pilotage de ce projet au Pôle métropolitain. Et puisque la zone est, pour une grande partie, en dehors du périmètre actuel du Pôle, proposition a été faite à la Communauté de Commune de l'Est Lyonnais (CCEL) de rejoindre cette alliance. La CCEL sera ainsi le cinquième membre à partir de février.

Outre la gouvernance, l'objectif de projet territorial est double :

- mener une politique foncière pour maîtriser la spéculation
- mettre en cohérence les projets des futures zones d'activités

Jean Papadopulo, président de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte d'Isère) et maire de Four, explique :

« L'aménagement de cette plaine de Saint-Exupéry est un projet majeur pour le Pôle métropolitain et la CAPI qui comprend sur son territoire une partie des 900 hectares. Nous allons veiller également à ce que les activités n'entrent pas en concurrence avec les entreprises déjà installées ».

Gérard Collomb, président du Pôle métropolitain et maire de Lyon, précise :

« On fera attention à ce que le développement se fasse le long des lignes de transports et autour des coeurs de ville ou village pour ne pas miter le paysage. »

Il faudra toutefois attendre mars prochain pour que soient annoncés les grands axes de développement.

A l'Ouest également, un projet territorial sera également conduit dans la Vallée du Gier (liaison entre Lyon et Saint-Etienne) : Il est envisagé l'implantation de deux pépinières d'entreprises dans l'idée de faire cette vallée le prolongement du Couloir de la chimie.

6 février 2015

La Plaine de Saint-Exupéry aménagée en zone d'activités

Rare collectivité réunissant à sa tête des élus de droite comme de gauche, le Pôle métropolitain semble avoir dépassé les critiques et le scepticisme des débuts.

Jean Papadopulo, président de la Capi, Gérard Collomb, président de la Métropole de Lyon, Gaël Perdriau, président de Saint-Étienne Métropole et Patrick Curtaud, vice-président de ViennAgglo (qui représentait Thierry Kovacs) étaient réunis hier au musée des Confluences pour présenter leur feuille de route.

Hier, au musée des Confluences à Lyon, les représentants des quatre communautés d'agglomérations qui composent le Pôle présentaient leur feuille de route 2015-2017 : « Nous ne sommes pas là pour nous substituer aux communes mais plutôt pour les soutenir, les réunir et impulser des projets », a expliqué en préambule Gérard Collomb, président du Pôle métropolitain et maire de Lyon. Le budget est d'ailleurs volontairement faible au regard de la taille de l'institution puisqu'il n'est que d'1,9 million d'euros.

« Créer des zones d'activités tout en préservant les terres »

Les orientations annoncées hier concernent principalement la culture, le tourisme et l'économie avec notamment l'aménagement de la Plaine de Saint-Exupéry. Un enjeu pour le Nord-Isère puisque ces terrains de 900 hectares sont situés en partie sur le territoire de la Capi, au nord de la zone d'activités des Chesnes, à Satolas-et-Bonce : « Avec le futur Lyon-Turin et le contournement ferré de l'agglomération lyonnaise pour le fret, cette plaine est une véritable aubaine pour nous », s'est félicité Jean Papadopulo, président de la Capi. « Les futures activités ne seront pas en concurrence avec celles déjà existantes sur le territoire et ne concerneront pas seulement le secteur tertiaire », a-t-il précisé.

L'aménagement de cette plaine devra tenir compte de l'environnement puisqu'elle est actuellement 100% agricole : « Il faut trouver le moyen de créer des zones d'activités tout en préservant les terres », a expliqué Gérard Collomb

6 février 2015

Saint-Etienne, Vienne et Bourgoin sous la bannière Only Lyon

Développement. Dans le cadre du Pôle Métropolitain, les quatre agglomérations ont présenté leur feuille de route 2015/2017 : une série de projets menés conjointement.

Si à la naissance du Pôle Métropolitain, il y a trois ans, beaucoup se montraient sceptiques sur la pertinence et l'efficacité d'une telle structure, force est de constater qu'ils doivent aujourd'hui être rassurés. Les élus des quatre agglomérations ont présenté ce jeudi la feuille de route du Pôle Métropolitain dans le cadre du Musée des Confluences.



Économie, culture et patrimoine

Ce jeudi, côte à côte, les représentants de chaque territoire, rassemblés au sein de cet espace de coopération, ont évoqué leur stratégie commune. Ambitieuse et pragmatique.

D'abord sur le terrain économique, avec par exemple le développement de la Plaine de Saint-Exupéry et ses 900 hectare de foncier. Idem pour la

vallée du Gier et son projet d'implantation de pépinières à Givors et Saint-Chamond. A l'international, la promotion du territoire est désormais commune : sous une bannière, la plus rayonnante : Only Lyon, par le biais de l'Aderly. Salons professionnels, manifestations internationales, missions à l'étranger. C'est ce nouveau territoire et ses multiples atouts, souvent complémentaires, qui sont proposés aux investisseurs. Mais également aux visiteurs de la région à travers des événements dont la promotion sera métropolitaine à l'instar de la biennale du Design de Saint-Etienne qui débute en mars et va se décliner sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Économique, mais également terrain de l'innovation à travers les travaux lyonnais mais également sur le territoire des portes de l'Isère qui a généré une expertise sur « l'innovation constructive ». Actions encore sur le soutien au plan robotique ou aux French Tech. Les dispositifs Pépites, (appel à projet qui permet d'accompagner des PME), en partenariat avec les CCI sont également au cœur du dispositif.

Un volet culturel, associant par exemple Vienne et son festival de jazz, ou touristique avec la création d'une City Card, et la valorisation des patrimoines du territoire font enfin partie des enjeux et des leviers actionnés par les territoires.

Le Pôle Métropolitain regroupe les métropoles de Lyon et Saint-Etienne, ViennAgglo et la communauté d'agglomération Portes de l'Isère.

Ni clivages, ni postures

« On se sent bien dans ce Pôle Métropolitain ». Le maire UMP de Saint-Etienne, Gaël Perdriau ne tarit pas d'éloges sur sa collaboration avec son homologue socialiste lyonnais Gérard Collomb. Pas de politique politicienne, pas de clivages, ni de postures. Une dynamique collective qui encourage même d'autres territoires à frapper à la porte. Ainsi de la communauté de communes de l'Est lyonnais et peut-être, à court terme, de l'agglomération de Villefranche. Un véritable outil de la politique des territoires.

« Une lisibilité commune n'empêche pas de développer nos atouts »



Depuis son arrivée à la tête de la mairie de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole, Gaël Perdriau ne cache pas qu'il entretient de « bonnes relations » avec son homologue lyonnais, Gérard Collomb. L'idée de voir les agglomérations de Vienne, Portes de l'Isère, Lyon et Saint-Etienne regroupées sous la bannière Only Lyon ne gêne pas Gaël Perdriau. « Il s'agit d'avoir une lisibilité commune et ensuite chacun développe ses atouts », explique le maire de Saint-Etienne.

Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, veut « profiter de la notoriété de Lyon ». Le logo Only Lyon sera surtout utilisé pour les rendez-vous internationaux, notamment les salons qui se déroulent en France ou à l'étranger. « Par exemple nous avons partagé le même stand avec Lyon au salon de l'immobilier d'entreprise à Paris. Ca ne me dérange pas et ça ne nous a pas empêchés de présenter les projets de Saint-Etienne, au contraire », insiste Gaël Perdriau. La stratégie du maire de Saint-Etienne est « de profiter de la notoriété de Lyon plutôt que de rester tout seul dans son coin. Nous avons déjà une université commune entre les deux villes, les CCI de Saint-Etienne et Lyon vont devenir métropolitaines » rappelle Gaël Perdriau.

Le prochain conseil du pôle métropolitain se déroulera à Saint-Etienne le 19 mars prochain, durant la Biennale du Design. Une réunion qui se tiendra en présence de représentants de l'agglomération de Villefranche et de la communauté de communes de l'Est Lyonnais, qui souhaitent rejoindre le Pôle Métropolitain.

7 février 2015

La nouvelle frontière économique du Pôle Métropolitain : La « Plaine de Saint-Exupéry »

Située à proximité de la plateforme aéroportuaire régionale, « la Plaine de Saint-Exupéry » est destinée au cours des années et même des décennies à se transformer en une vaste zone d'activités de 900 hectares, pourvoyeuse d'entreprises et d'emplois. Le top départ a été donné jeudi par le Pôle Métropolitain.



Manifestement dopé par la création le 1er janvier de la Métropole lyonnaise présidée par Gérard Collomb, le Pôle Métropolitain se sent pousser des ailes.

Ce rassemblement autour de la nouvelle Métropole lyonnaise des communautés de communes de Saint-Etienne, du Pays Viennois et de la Communauté Porte des Alpes (l'ancienne Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau+Bourgoin) semble avoir bénéficié par ricochet de la nouvelle puissance de la nouvelle Métropole, née de l'addition du Grand Lyon et des compétences de l'ex-Département du Rhône.

On sait qu'elle a doublé son budget et le nombre de ses fonctionnaires : désormais, près de huit-mille agents territoriaux.

Dans la foulée, le pôle Métropolitain a décidé de se donner de nouveaux objectifs, de préférence ambitieux.

L'un des plus importants concerne « la Plaine de Saint Exupéry », une vaste zone de 900 hectares constituée de terrains pratiquement vierges et pour l'heure essentiellement agricoles.

Ils se trouvent en partie sur le territoire de la Capi (Communauté d'agglomération porte des Alpes), au nord de la zone d'activités des Chesnes, à Satolas-et-Bonce et donc à proximité de l'aéroport.

Située à cheval entre les départements du Rhône et de l'Isère, cette « Plaine de Saint Exupéry » rassemble vingt-quatre communes dont quatorze sont situées en Isère ; elle comprend également neuf intercommunalités.

Le pilotage confié au Pôle Métropolitain

Plutôt que de créer une structure coûteuse de plus, le parti pris est de confier le pilotage de ce projet au Pôle métropolitain. Et puisque la zone est, pour une part, en dehors de son périmètre actuel proposition a été faite à la Communauté de Commune de l'Est Lyonnais (CCEL) de rejoindre cette alliance. La CCEL est désormais le cinquième membre du Pôle.

La Plaine Sainte Exupéry est un site extraordinairement bien situé. Outre l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, *« avec le futur Lyon-Turin et le contournement ferré de l'agglomération lyonnaise pour le fret (NDLR : le CFAL), cette plaine est une véritable aubaine pour nous »*, se félicite Jean Papadopulo, président de la Capi, à l'occasion du dernier Conseil métropolitain qui s'est déroulé au Musée des Confluences.

« Les 900 hectares seront à vocation économique », confirme le président de la Capi.

Mais de préciser aussitôt : « Les futures activités ne seront pas en concurrence avec celles déjà existantes sur le territoire et ne concerneront pas seulement le secteur tertiaire ».

On sait déjà qu'elle accueillera une vaste plate-forme multimodale à Grenay permettant de jouer le transport aérien avec la route et le ferroviaire puisqu'elle sera située sur le tracé du futur contournement ferroviaire de Lyon et du futur Lyon-Turin.

2015, date du véritable lancement du projet

Reste que 2015 marque le véritable lancement de l'aménagement de cette « Plaine Saint Exupéry ».

Le calendrier a été fixé : un Schéma d'aménagement et de développement économique va être élaboré.

Un comité de pilotage sera mis en place. *« Il s'agit d'assurer une gouvernance partagée d'un territoire stratégique pour le développement métropolitain »*, assure Gérard Collomb.

Le président du Pôle Métropolitain assigne à ce projet deux priorités : *« La mise en place d'une politique foncière, et ce afin de maîtriser la spéculation »*. Puis ensuite, *« la mise en cohérence des projets des futures zones d'activités. »*

Deux réunions de travail dont une avec la Préfecture de Région pour lancer ce projet, sont programmées en février et mars. On en saura donc un peu plus fin mars sur les projets en cours d'élaboration.

L'Etat se propose en effet de financer en partie l'ingénierie du projet. Une première étude va être lancée, financée via une subvention à hauteur de 25 000 euros.

Un développement toujours plus à l'Est

Toutes les statistiques immobilières et urbanistiques, tant en termes de logement pour les particuliers qu'en immobilier d'entreprise le montrent : depuis plusieurs années, le développement de l'agglomération lyonnaise se fait à l'Est.

L'arrivée d'une nouvelle frontière de 900 hectares dans le Nord-Isère et le Rhône, autour de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry ne pourra qu'accentuer le phénomène.

L'agglomération manquait de foncier : en voilà à foison !

Après, il restera à résoudre la quadrature du cercle, car comme le stipule Gérard Collomb : *« Il faut trouver le moyen de créer des zones d'activités ...tout en préservant les terres »*. Plus facile à dire qu'à faire...

La Capi veut porter des projets via le Pôle métropolitain

La communauté d'agglomération Porte de l'Isère a précisé l'intérêt croissant de la collectivité pour le pôle métropolitain et précisé les projets forts portés par le territoire au sein du pôle.

A l'occasion de la conférence du Pôle Métropolitain, Jean Papadopulo, président de la CAPI, est revenu sur les problématiques d'aménagement du secteur jouxtant l'aéroport Saint-Exupéry, mais aussi sur le pôle d'innovation constructive, et la plateforme Astus.

Jean Papadopulo, président de la CAPI est revenu, lors de la conférence préalable au conseil du Pôle Métropolitain, sur les enjeux en termes d'aménagement de la plaine de Saint-Exupéry. « Nous jouxtons la plaine de Saint-Exupéry, la commune qui héberge l'aéroport jouxte la commune de Satolas, qui est la première commune en entrant dans la CAPI. L'aménagement de cette zone-là est vital pour notre secteur, d'autant que dans la directive d'aménagement, 250 hectares sont sur la CAPI. Nous avons tout intérêt à participer à l'aménagement de cette zone-là, avec nos collègues de la CCEL et de la Métropole de Lyon, qui jouxte le secteur de l'autre côté. C'est un projet majeur pour la CAPI, auquel elle va travailler activement pour défendre ses intérêts » a indiqué l' élu.

Il a également insisté sur le pôle d'innovation constructive. « Nous hébergeons 70% de la recherche et développement de ces matériaux de construction, avec Lafarge et Vicat, pour ne citer qu'eux. Ce sont des pôles majeurs. Nous nous sommes positionnés très en amont, et nous avons été labellisés Tepos 'territoire à énergie positive' ».

Il a également présenté la future plateforme Astus. Cette dernière se développe dans le secteur de Villefontaine. « C'est une plateforme qui pourra réunir à terme les concepteurs, les architectes, les nouveaux matériaux, les utilisateurs et déboucher sur de l'activité économique directe, c'est-à-dire la formation des gens, des artisans et des entrepreneurs qui vont utiliser ces nouveaux matériaux, On va leur donner des techniques pour les utiliser » a expliqué Jean Papadopulo.

Pôle métropolitain de Lyon : G4 bientôt G5...G6



La communauté de communes de l'Est lyonnais et bientôt Villefranche-sur-Saône devraient rejoindre le pôle métropolitain et faire partie de la feuille de route. Explications.

Le territoire du pôle métropolitain se structure en cohérence avec son bassin économique et son bassin de vie démographique. Le pôle métropolitain créé sous l'ancien mandat municipal entre 2009 et 2011, a d'abord rassemblé Le Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole et la CAPI (communauté d'agglomération Porte-de-l'Isère). Très vite, ViennAgglo est entrée dans le jeu. « En 2015, c'est au tour de la CCEL (communauté de communes de l'Est lyonnais) d'arriver dès les prochaines semaines, précisa mercredi Gérard Collomb, maire de Lyon, président du Pôle ». La CCEL est le territoire stratégique dit de « La plaine de l'aéroport Saint-Exupéry » qui court sur 900 ha au total, dont la Capi détient 200 ha : « Un espace au cœur duquel prennent place deux infrastructures majeures le CFAL et le TGV. La plaine fera l'objet cette année d'un plan de développement et d'aménagement global que portera le pôle métropolitain en concertation avec le préfet de région, ajouta M.Collomb. » Une vaste plaine très convoitée, « qui comporte un tiers de terres agricoles produisant des semences à forte valeur ajoutée », compléta Jean Papadopulo, président de la Capi.

Ensuite, la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais se donne une année « d'observation ». Assimilé à un syndicat mixte fermé, le pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain dans les domaines économiques, promotion de l'innovation, recherche et culture, aménagement de l'espace en fonction des SCOT, développement des infrastructures et des transports. Le pôle a tenu mercredi sa première séance depuis le renouvellement de son bureau en juin 2014 suite aux élections municipales de mars dernier.

Doté d'un budget de 1,9 M €, le pôle continue de se vouloir un espace de coopération, sans empilement administratif, sans personnels dédiés (les personnels de la Métropole Lyonnaise assurent les affaires courantes de gestion, administration, communication...). La feuille de route du pôle pour 2015-2017 d'une douzaine d'actions concrètes d'intérêt métropolitain.

Dans la vallée du Gier (entre Givors et Saint-Chamont) une action de revitalisation économique passera par l'implantation d'une pépinière d'entreprises à Saint-Chamond et une autre à Givors. Actions commune, c'est aussi un stand commun sur le MIPIM, plus grand salon international de l'immobilier, c'est un travail que chacun pilote selon ses spécialités : le design de Saint-Etienne, l'innovation constructive de la capi etc. « En termes de design, la cité stéphanoise fait bénéficier les entreprises du Grand Lyon et son expertise, expliqua le maire de Saint-Etienne, président de l'agglomération, cela permet ainsi de valoriser le design dans les productions industrielles du territoire du pôle ».

La prochaine Biennale du design, 9^e du nom (12 mars-12 avril), irriguera Lyon avec city design urban forum, Villefontaine (capi) avec une production artistique, Vienne avec une expo : 2000 ans d'histoire du design.

Au-delà des « résonances » culturelles entre les agglos du pôle qui existent depuis 3 saisons, une « City card » permettra aux touristes de circuler de façon privilégiée entre les territoires, les musées, les lieux de visite. Vienne et son patrimoine sont concernés, pas seulement le bâti : « Si Lyon est la capitale de la gastronomie, Vienne et la vallée du Rhône ne sont pas en reste, avec notamment la valorisation des vins des côtes-du-Rhône Nord. Compléta Patrick Curtaud,, vice-président ».